



Saint-Pantaléon

Tout d'une ville, la nature en plus...

FLASH-INFO

P 6 **Z O O M**

Attentat et recueillement

P 10 **Z O O M**

Travaux

Meilleurs vœux

SOMMAIRE



- P. 03 **Edito**
- P. 06 **Vie Locale :**
- P. 10 **Travaux :**
- P. 16 **Environnement**
- P. 23 **Tribune des élus**
- P. 25 **Jeunesse**
- P. 27 **Vie Associative**
- P. 30 **Risques**
- P 32 **À Savoir-Etat civil**

LE ROC AUTOMOBILES
MANUEL VIEIRA
mécanique-carrosserie-peinture-pare-brise-
climatisation-vente vo

Le Roc
19600 St Pantaléon de Larche

TEL:05 55 86 87 91
FAX:05 55 88 33 48

garagelerocautomobiles@orange.fr

MANCZAK FRANCIS
CHARPENTE - ESCALIERS

Le Mas - 19310 BRIGNAC LA PLAINE

TEL : 05 55 85 24 45 - 06 85 93 56 83
FAX : 05 55 85 87 29

STEPHAN PARIS
Jardins -Espaces verts
Conception -Réalisation
Entretien des Aménagements Extérieurs

Les Mourettes—La Roche Haute
19600 Saint-Pantaléon de Larche

Tel : 05 55 87 67 13—Portable 06.72.28.93.03

DES MOYENS A LA MESURE DE VOS BESOINS

maugéin
imprimeurs

Tous les services imprimés
Conception - Impression - Livraison

TOUTE - BRIVE
Tel. 05.55.20.07.87 (Tulle) / 05.55.92.14.18 (Majestort)
www.maugéinimprimeurs.fr

Centre PEFC
Adhérent



SAINT-PANTALEON FLASH INFO - Janvier 2016
Mairie de Saint-Pantaléon de Larche
Place du Général Couloumy, B.P 01
19600—ST PANTALEON DE LARCHE
Tél. : 05 55 86 83 51
Email: mairie.st.pantaleon@orange.fr
N° SIREN : 211 922 901

Directeur de la publication : Mme Anne-Marie OUMEDIKANE
Nom et domicile de l'imprimeur : MAUGEIN
RN89-38 Av. Pierre et Marie Curie—19360 Malemort
Dépôt légal du 5 décembre 2003 à I.N.P.I PARIS

L'Edito du Maire

**Mesdames, Messieurs,
Chers concitoyens,**

Avec les attentats du 13 novembre dernier notre pays subi une nouvelle fois les assauts d'extrémistes se revendiquant de Dieu. C'est une situation grave.

Le Président de la République a décidé un deuil national et a mis en place une période d'état d'urgence. Ces mesures se déclinent partout sur le territoire et, y compris à Saint-Pantaléon-de-Larche. Quarante huit heures après les attentats parisiens, nous avons renforcé la protection autour des écoles qui doivent bénéficier d'une attention particulière, ainsi les attroupements y sont déconseillés. Les accès des établissements scolaires doivent être obligatoirement verrouillés. J'ai informé tous les organisateurs de manifestations de la nécessité de procéder à des contrôles d'accès stricts de nos bâtiments et de faire procéder à l'ouverture des sacs. Tout stationnement suspect peut également être signalé à la gendarmerie. Si des mesures de sécurité sont indispensables, il n'en reste pas moins que la vie doit continuer. Les manifestations doivent se réaliser mais dans un simple climat de vigilance.

Bien vivre ensemble reste notre leitmotiv, c'est pour cela que la municipalité travaille au quotidien.

Nous avons reçu d'importantes contributions de l'Agglo qui avec la ligne de bus offre un accès rapide et bon marché pour tous vers Brive. Les problèmes d'adduction d'eau sur les coteaux ont été en grande partie résolus par le changement de la conduite d'eau de Mialat aux Nicoux. Un important chantier d'assainissement est également en cours à Puymorel.

De son côté, la municipalité déploie ses nouveaux programmes sur l'accessibilité. Notre Agenda d'Accessibilité Programmé a été approuvé par les services de l'Etat. Les travaux sont en cours de finition sur cinq sites. Le chantier du parc de Lestrade vient de démarrer, les travaux sont spectaculaires. Si les montants restent à affiner, l'ensemble des partenaires financiers que nous avons sollicités nous ont répondu favorablement. C'est une reconnaissance pour un projet qui n'a pas d'équivalent à l'échelle du Limousin. La numérotation des habitations à Puymorel est en cours d'achèvement. Chaque famille recevra son numéro d'habitation très prochainement. Comme nous nous y étions engagés et pour la 2^{ème} année consécutive un programme de réfection des trottoirs sur le secteur du Pré-Haut à Bernou vient de se terminer. C'est une tâche de longue haleine mais nous serons persévérants et travailleront quartier par quartier.

Je veux vous présenter mes vœux, des vœux de santé, bonheur et tranquillité, loin du tumulte et de la haine, mais aussi pour notre commune des vœux de prospérité pour bien vivre ensemble.

Bonne année 2016
Bien cordialement





Patrick Chastin
06 89 88 38 12

DESTRUCTIONS
Guêpes - frelons - Taupes



Chrysope
AUXILIAIRE DE PARCS ET JARDINS

**APPLICATEUR DE PRODUITS
PHYTO-PHARMACEUTIQUES**

Gumond - 19600 St Pantaléon de Larche
chrysope@icloud.com

N° agrément Li 00 972



Ets FOUSSAT

Couvertures - Bardages
Traditionnels Industriels

Qualifications professionnelles : 3101 3143 3153 3183 3813
Siret 667 220 148 00040 - code APE 4391 B

www.ets-foussat.fr

La Croix de Pataud - BP 20043 USSAC—19318 BRIVE CEDEX
Tél. : 05 55 87 01 08 - Fax : 05 55 87 58 27
www.ets.foussat.fr - Email : ets.foussat@wanadoo.fr



Olivier BOUDY

Maître artisan

Peinture – Décoration – finitions

219 rue Charles Baudelaire -19600 Saint Pantaléon de Larche
Tél : 05 55 87 31 13



**MIANE
VINATIER**

TRAVAUX PUBLICS
Délégation de Service Public
Voirie et Réseaux Divers
Electricité - Eclairage Public - Hydraulique
ZI de Beauregard - 19100 BRIVE

Tél : 05 55 86 01 61 - Fax : 05 55 86 01 92



Pompes Funèbres SOULIER

Funérarium
32 bis, av. E.
Zola Centre
funéraire rue
Louis Taurisson

POMPES FUNEBRES SOULIER 32 bis, av.Emile Zola -19100 BRIVE
Tél. : 05 55 24 23 14 - Fax : 05 55 24 53 44

Organisation complète d'obsèques Soins d'hygiène et de présentation
- Inhumation - crémation - prévoyance obsèques
A votre écoute 24h/24 - 7j/7 www.pfsoulier.fr



Eva D coiffure
Salon Mixte
Avec ou sans Afd

35 allée des tilleuls
19600 Saint Pantaléon de Larche

Du Mardi au Vendredi
09h00 - 12h00 et 13h30 - 18h30
samedi 09h00 - 17h00

05 55 86 82 61



SOTEC PLANS

Société de Géomètres-Experts
58, avenue du 18 Juin 1940
19100 BRIVE-LA-GAILLARDE

VOUS PROPOSE SES SERVICES

BORNAGE - DIVISION DE PARCELLE - COPROPRIETE - URBANISME - LOTISSEMENT
MAITRISE D'OEUVRE - TOPOGRAPHIE - INGENIERIE - CONTROLES ET MESURES DE PRECISION
DIVISION EN VOLUMES - LOI CARREZ - PLANS ARCHITECTURAUX

Tél : 05-55-88-38-88 Fax: 05-55-87-03-66
Email : geometre.expert@sotecplans.com Site : www.sotecplans.com

clés - gravure - tampons - signalétique - trophées

BRIV' GRAVURE

Le spécialiste de la clé

17 B, place W. Churchill - 19100 BRIVE
☎ 05 55 24 35 39 Fax 05 55 23 57 07



VERT BLEU

Paysagiste

Création—Entretien
Cyril FERREIRA
06.22.69.39.78
vertbleupaysage@sfr.fr
www.vertbleupaysage.com

Bar - Hôtel - Restaurant

Le Colombier

107, avenue du Colombier
19600 St-Pantaléon-de-Larche

Tél. 05 55 86 26 00 - Fax 05 55 18 95 66
www.hotellecolombier.com
Email : contact@hotellecolombier.com



Maîtriser les filières déchets



Agence de Brive

Exploitation d'une déchetterie professionnelle
destinée aux artisans et commerçants

Collecte, traitement et recyclage des déchets industriels

Mise à disposition de bennes et collecte des déchets de chantiers

Z.I de Beaugregard - rue Gustave Courbet - 19100 Brive
Tél. : 05 55 17 03 35 - Fax : 05 55 17 24 52
brive@nci-environnement.com - www.nci-environnement.com

Krill

100% Gourmand



TRAVAUX PUBLICS & PRIVÉS
REVÊTEMENTS -V.R.D.
TOUS TYPES D'ENROBÉS

33 rue Ingénieur Brassaud
19100 BRIVE LA GAILLARDE

Tél. : 05 55 23 70 77—fax : 05 55 17 66 39
Email : devaud.tp@wanadoo.fr

Tirel Artisan Carreleur
Mosaïste **Didier**

05.55.87.55.56 - 06.47.58.35.16

Dallage - Faïence - Chape - Douche italienne
didier.tirel19@orange.fr

80 impasse de l'Auzelou
19600 Saint Pantaléon de Larche



revêtements sols et murs
peintures
façades
carrelages
parquets
collés et flottants

S.G.P.I. SOLS ET PEINTURES BRIVISTE
capital 30 000 euros

122, avenue Jean-Lurçat - 19100 Brive - Tél. 05 55 24 44 26 - Fax 05 55 24 44 74
spib.brive@wanadoo.fr - www.sols-peintures-brivistes.fr
r.c.s. 442 371 845 - n°siret 442 371 845 00037 - n° identification intracommunautaire FR 19 442 371 845 - code ape 4333 Z



Permis de construire
Architecte j.j.DELPECH
Saint Pantaléon de Larche 05 55 88 36 15

LACHAUX

CARRIÈRES



SABLES ET GRAVIERS

Tél. : 05 55 85 30 85 - Fax : 05 55 85 47 80

www.carrieres-lachaux.com
carrieres.lachaux@orange.fr

HOTEL - RESTAURANT



la Terrasse
Francis Trémouille
Tél. : 05.55.85.40.08 Fax : 05.55.85.89.30
LARCHE - CORREZE

Commémoration du 11 novembre 1914-1918



Attentats : Hommage et recueillement

Alain Lapacherie, Maire de Saint-Pantaléon-de-Larche a organisé le 16 novembre à 12h devant la mairie une cérémonie d'hommage aux victimes des attentats et ce dans le cadre des trois jours de deuil national instaurés par le Président de la République.

De nombreux élus et anciens élus se sont associés à cette manifestation, entourés des agents communaux et citoyens soucieux de marquer leur solidarité et émotion.

Le matin même, le Maire a pris la décision de renforcer la protection des bâtiments communaux en élargissant les interdictions de stationnement à proximité immédiate des écoles et des bâtiments publics. Ces décisions sont prises dans le droit fil des instructions transmises



samedi soir par le Préfet de la Corrèze aux maires. Par ailleurs, il a été demandé à l'ensemble des présidents d'associations et organisa-

teurs de manifestations de procéder à un contrôle strict des accès aux bâtiments communaux.

VIE LOCALE

Les Jardins de Lolita : 330 kg de croquettes au profit de la SPA

Cette année, pour sa 4^{ème} édition, l'institut "Les Jardins de Lolita" a collecté 330 kg de croquettes au profit de la SPA de Brive.

Cette opération repose sur le concept "d'échanger" des croquettes contre un massage de 15 minutes. Les habituées de l'institut étaient au rendez-vous mais également de nombreuses autres personnes de Saint Pantaléon et des villes voisines.

Christelle et Denis se réjouissent d'avoir pulvérisé le record de l'an dernier qui était de 145 kg.



Ils vous donnent rendez-vous pour l'année prochaine car il faudra encore battre le record !

Société d'abattage sarl AL Madina

La société d'abattage Al Madina est installée sur la zone de la Galive depuis le mois d'août 2015. Tous les mardis, ce sont près de 250 volailles (poulets, pintades, dinde, dindons..) en provenance de la région qui sont réceptionnées et proposées au public sur commande principalement.

Monsieur Al Madina et son épouse sont tous deux aux commandes de la société. Des projets d'épicerie et de boucherie sont en cours d'étude, voire même une création d'emploi.



L'abattage des volailles se fait après étourdissement dans les conditions attendues en matière de bien être de l'animal. Les volailles sont alors accrochées sur une chaîne, elles sont ensuite trempées dans de l'eau chaude.



Découpe des pattes avant de passer au plumage sous l'œil attentif de Monsieur Alain Iselin (adjoint chargé des actions en matière de prospective économique, l'accueil et l'accompagnement de la création d'entreprise, du développement des services et des infrastructures en faveur des nouvelles technologies). Tous les déchets (plumes, sang etc...) sont récupérés et traités par une société privée.

Horaires d'ouverture : Lundi : fermé
Du mardi au samedi : 9 H—12 H 30 /14 H-18 H
Dimanche : 9 H—13 H 30

Formation premiers secours PSC1 et utilisation du défibrillateur

Sur la base du volontariat des agents municipaux, la mairie de Saint-Pantaléon-de-Larche a organisé trois journées de formation « 1ers secours PSC1 (Prévention et Secours Civique de niveau 1) et utilisation du défibrillateur ».

Une demi-journée de formation relative à l'utilisation du défibrillateur et 2 journées consacrées à la formation 1ers secours et utilisation du défibrillateur. Au total, ce sont 24 agents qui se sont portés volontaires pour suivre ces formations, dispensées par le Pompier Ludovic Mailletas du SDIS 19 basé à Brive.

Parmi les agents de la commune, certains sont titulaires du brevet de secourisme. Ils ont souhaité bénéficier de cette nouvelle formation en complément de leur formation initiale. Pour d'autres, c'était une première initiation.



Alain Lapacherie assiste à une mise en situation lors de la formation 1ers secours.

Le bilan de ces journées de formation est très positif. Les agents sont enchantés par le contenu de cette formation et l'implication des agents donne entière satisfaction au maire.

Les incivilités communales

Que recouvre la notion d'incivilité ? L'incivilité est définie comme « un comportement qui ne respecte pas une partie ou l'ensemble des règles de vie en communauté telles que le respect d'autrui, la politesse ou la courtoisie ».

Les incivilités peuvent être multiples : du stationnement gênant à la vitesse excessive, des crottes de chien au dépôt sauvage des déchets. Elles dérangent et embarrassent, déconcertent bien souvent les individus. A Saint-Pantaléon-de-Larche, où il fait bon vivre ensemble, nous n'échappons pas à ces désagréments du quotidien. Il appartient à chacun et chacune d'entre nous de faire un effort quant au respect des règles de vie en commun.

Rappel des fondamentaux concernant les incivilités :

✓ **Elimination des déchets :** Article 84 du Règlement Sanitaire Départemental et Arrêté préfectoral du 7 avril 2015.

Le brûlage de déchets ménagers et la destruction des ordures ménagères à l'aide d'incinérateur individuel sont interdits.

✓ **Brulage des déchets verts :**

arrêté préfectoral du 7 avril 2015

Dans le cadre de ses pouvoirs de police (article L2212-2 du code général des collectivités territoriales) et sur la base de l'arrêté préfectoral du 7 avril 2015, le maire de la commune est chargé de veiller au respect des

interdictions de brûler des déchets verts par les particuliers sur leurs propriétés. Cette interdiction est également motivée par des considérations de sûreté, de sécurité et de salubrité publiques, pour prévenir d'une part, aux éventuels troubles de voisinage liés aux odeurs ou à la fumée et d'autre part, aux risques d'incendie si les feux ne sont pas maîtrisés ou surveillés...

✓ **Bruits de voisinage :**

arrêté préfectoral du 24 novembre 1999.

Afin de protéger la santé et la tranquillité publique, tout bruit anormalement intense causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit, de jour comme de nuit. Les dispositions du présent arrêté s'appliquent à tous les bruits de voisinage, à l'exception de ceux qui proviennent d'activités relevant d'une réglementation spécifique.

En Corrèze, l'arrêté préfectoral du 24 novembre 1999 a pour but de lutter contre ce type de nuisance pour les domaines suivants :

- Dans les lieux publics et accessibles au public,
- En matière d'activités professionnelles,
- En matière d'activités industrielles, artisanales et commerciales,
- En matière d'activités agricoles,
- En matière d'activités sportives et de loisirs,
- Dans les propriétés privées,
- Sur les chantiers.

Bilan Ligne Libéo

Les élus ont fait le point de la fréquentation de la ligne Libéo créée par l'Agglo.

En septembre 602 voyages ont été comptabilisés, en octobre : 824 voyages et 918 en novembre., soit une hausse de 35 % en octobre.

Cette progression est encourageante néanmoins les services de l'Agglo estiment qu'il faut au moins 6 mois de recul pour apprécier la fréquentation.



Surveillance de l'usine d'incinération



La Commission de Suivi du Site de l'usine d'incinération des ordures ménagères de Brive s'est réunie à la Mairie de Saint-Pantaléon-de-Larche le 10 novembre dernier sous la Présidence de Monsieur le Sous-Préfet de Brive Jean-Paul VICAT. Les élus de Brive et de Saint-Pantaléon-de-Larche ont regretté qu'aucune réponse n'ait été faite lors des propos polémiques diffusés dans la presse il y a quelques mois. Les services de l'Etat ont expliqué que chacun pouvait consulter les rapports de fonctionnement de l'UIOM sur le site du SYT-TOM et de Limair.

Les installations d'incinération doivent être exploitées de manière à ce que les Valeurs Limites d'Emission (VLE) dans l'air fixées ne soient pas dépassées dans

les rejets gazeux. Un arrêté ministériel fixe une durée maximale de 4 heures consécutives et 60 heures cumulées par an en cas de dépassement d'une VLE dans l'air. Les valeurs limites à l'émission devraient être respectées pendant les périodes effectives de fonctionnement. Ne sont pas comptées dans ce temps de fonctionnement la phase de démarrage du four, sa phase d'extinction ou d'arrêt d'urgence consécutif à un incident. Dès que le dépassement d'une VLE est identifié, des actions correctives sont entreprises pour tenter de résoudre le problème et les services de la DREAL vérifient tous les mois les périodes de dépassement. Pour prévenir les dépassements d'émission, l'exploitant de l'usine veille aussi à la nature des cargaisons de déchets notamment par un contrôle visuel des camions au quai de déchargement. Les producteurs, qui ont été sensibilisés, doivent garantir le type de déchets apportés. Les inspections ultérieures permettront de vérifier l'efficacité de ces mesures. Par ailleurs la municipalité a interpellé l'exploitant sur un problème de bruit entendu sur Lintillac et les quartiers environnant l'usine. Pour palier ces désordres l'exploitant a procédé dès juillet à des réglages sur le cycle de vapeur à l'origine de ces bruits. Enfin une étude prospective va être lancée pour mesurer l'incidence des lois de transition énergétique et pour prévoir les quantités à incinérer dans les années à venir. La mairie a souhaité être destinataire de toutes les études afin de pouvoir en informer les habitants.

Réunion de quartier à l'angle des rues Mozart et Monet

Une petite trentaine de personnes se sont retrouvées à l'angle des rues Mozart et Monet pour une réunion de quartier.

Le maire Alain Lapacherie et l'élu référent Alain Iselin, ont voulu recueillir le sentiment des habitants du quartier quant à la circulation automobile. Les services municipaux ont présenté la perspective d'aménagement depuis la rue du 11 novembre.

Un giratoire provisoire a été mis en test dans le carrefour de la rue Baudelaire, qui est accidentogène. Un « cédez-le-passage » stoppe les automobilistes au niveau de la rue Colette. Unanimement les riverains ont déploré la vitesse excessive rue Mozart et ont souligné le comportement dangereux de certains jeunes en deux roues. Les riverains et les services municipaux ont immédiatement rejeté la pose de ralentisseurs en raison des nuisances sonores qu'ils provoquent. Après une bonne demi-heure de discussion, il a été convenu d'aménager des stationnements, en alternant côtés



pairs et impairs avec des balises pour en protéger les extrémités. Des « cédez-le-passage » vont être posés dans le carrefour Mozart-Monet et, dans le même temps les services finaliseront leur réflexion sur le carrefour Victor Hugo-Mozart qui pose des problèmes techniques.

Aménagements en centre bourg et autour du cimetière



Les services techniques municipaux viennent de procéder à différents aménagements en centre bourg et autour du cimetière.

Après avoir fait procéder à l'arrachage d'une haie de thuyas qui encadrait le mur en pierre du cimetière côté bourg, les services techniques ont procédé au réengazonnement d'une partie du site côté ruisseau de Saint-Pantaléon-de-Larche. Ces travaux vont se poursuivre par un élagage des grands arbres de la haie bocagère.

Côté salle polyvalente, un nouveau cheminement piéton et un massif ont été créés derrière le local de l'Amicale Laïque. Cet aménagement sécurise la circulation des piétons et facilite l'accès au cimetière depuis les parkings côté Vézère.

En parallèle les services techniques municipaux ont aménagé une nouvelle fontaine dans la partie la plus récente du cimetière.

L'installation a été entièrement repensée avec un robinet spécifique résistant au gel et, une évacuation idoine a été créée avec un raccordement au réseau.

Dans le même temps, le portail du nouveau cimetière a été entièrement refait. L'accès a été élargi ce qui a induit le démontage des anciennes piles devenues dangereuses. Un serrurier a mis en place un portail coulissant qui facilitera les mouvements des camions des marbriers.



Aménagement des parkings végétalisés de l'Espace Vézère-Causse

Deux parkings ont été aménagés à l'entrée du bourg par l'ancienne Communauté de Communes Vézère Causse. La commune complète à l'heure actuelle cette réalisation par des éléments de sécurité et paysagers.

Après la création de l'espace Vézère Causse en centre bourg, il était nécessaire d'offrir aux usagers de nouveaux espaces de stationnement en lien direct avec cette salle. L'ancienne Communauté de Communes a donc acquis deux terrains à l'entrée du bourg en contre bas du pont sur la Vézère. Ces parkings ont été aménagés selon la technique dite du « terre pierre ». Elle présente l'avantage de ne pas imperméabiliser les sols et d'offrir une pelouse suffisamment portante pour assurer la circulation des véhicules. Nous sommes ainsi, dans les principes du développement durable. La communauté de communes avait aussi, avant son intégration dans l'agglomération de Brive, assuré l'éclairage du site avec des candélabres à LED.

La commune prend donc le relais en mettant en place un ensemble de lisses en bois qui assure la sécurisation des circulations automobiles et piétonnes en particulier vis-à-vis de la voie communale qui traverse le site. Les deux parkings auront des entrées et sorties



Parking Vézère Causse : Mise en place des aménagements.

bien délimitées. Le talus supportant la départementale 152^E fait l'objet d'un traitement complet avec entoilage et plantations d'ornement. Le fossé en limite du talus SNCF sera délimité par une poutre paysagère pour la sécurité des manœuvres et une plus grande facilité d'entretien. Cet investissement représente une dépense de 25 000€.

Le service municipal des espaces vert interviendra le moment venu pour réaliser des plantations complémentaires sur les parkings.

Végétalisation du talus de la RD 152



Alain Lapacherie assiste aux travaux de préparation à la végétalisation.

Le parking de l'espace Vézère-Causse fait l'objet d'importants travaux d'aménagement. Après la pose de lisses en bois destinées à assurer la

sécurité dans et autour de ces parkings, les entreprises Chlorophylle et Vert Bleu viennent de passer à la deuxième phase du chantier avec la végétalisation du talus de la RD 152E qui permet d'accéder au pont sur la Vézère.

Ce chantier impose la mise en place d'un alternat avec feux tricolores le temps pour les entreprises de préparer cet espace qui va bénéficier d'un aménagement et de plantations à l'image et dans l'esprit de ceux réalisés un peu plus haut, sur ce même itinéraire au niveau du gymnase.

Cette phase de travaux est délicate car il s'agit de permettre la végétalisation. Il faut aussi veiller à ne pas déstabiliser le talus supportant la départementale.

Une convention a été signée avec le Conseil départemental pour la réalisation de ces travaux qui donneront un meilleur aspect à cette entrée du bourg.

VC12– Le Fournatel : pour des routes plus durables.

La commune de Saint Pantaléon de Larche vient de restructurer la VC12 au lieu-dit Le Fournatel. La technique employée pour ce chantier est innovante et, veut répondre plus durablement aux objectifs des petites voiries communales et de préservation de l'environnement.

La VC12, comme de très nombreuses voiries en milieu rural ne répondait plus aux besoins de la circulation automobile moderne. Ces routes ont été conçues à l'époque pour des trafics beaucoup moins importants et, surtout pour des véhicules beaucoup plus légers que ceux qui y circulent à l'heure actuelle, qu'il s'agisse des poids lourds ou même des engins agricoles. Ces voies pèchent par un manque de fondations qui entraîne des dégradations et des déformations du profil de la chaussée préjudiciable à la sécurité et au confort.

Cette VC12 aurait pu être refaite avec des techniques traditionnelles. Elles auraient impliqué un curage complet de la plate forme sur au moins 50 cm de profondeur sur tout le linéaire concerné. Les anciens matériaux auraient du être évacués et stockés dans un dépôt adapté et il aurait fallu prélever dans une carrière et apporter les nouveaux matériaux sur le site. Ces différents transports auraient été consommateurs d'énergie et émetteurs de CO² et n'auraient pas manqué de dégrader fortement les routes d'accès au chantier.

Au lieu de cela, la commune a opté pour une technique qui présente un bien meilleur bilan carbone. L'ancienne route revêtement compris est malaxée sur place par un très puissant broyeur. Le mélange ainsi obtenu



Alain Lapacherie assiste aux opérations de traitement des sols sur la VC 12.

est renforcé avec de la chaux ou du ciment selon la nature du sol. Cette couche constitue sur place, la nouvelle fondation de la route rénovée. Sur celle-ci va être appliquée une couche caillou drainante puis un nouveau revêtement en tri couche classique.

Cette méthode inspirée des traitements de sols réalisés pour l'implantation de bâtiments est transposée par l'entreprise PIGNOT, en technique routière. Elle présente donc des avantages certains en matière de consommation d'énergie et de matériaux. Elle est également économique puisqu'elle représente une dépense de moins de 38 000 euros TTC.

La circulation des poids lourds a été interdite sur cet axe pour permettre la mise en place complète des matériaux.



Terrassement
Assainissement
Démolition
Traitement de sols
Goudronnage
Aménagements extérieurs
Transport

Récupération

Traitement

Concassage

Criblage

Revalorisation de matériaux inertes



ZA de la Galive -19600 Saint-Pantaléon de Larche

Tél : 05 55 17 08 32 Fax : 05 55 17 07 23

mail : pignot.tp@orange.fr

site : www.pignot-tp.fr

Dénomination des rues de Puymorel



La municipalité déroule son projet de dénomination et de numérotation des habitations. Pour cette 1^{ère} année, c'est le quartier de Puymorel qui a été choisi. Le Conseil Municipal a baptisé la route de Puymorel « Avenue de Puymorel » ; le lotissement Soulier « Impasse de Puymorel », les deux axes perpendiculaires remontant sur les plateaux ont été nommés « Rue du Lavoir » et « Rue des Planteurs ».

Réhabilitation du réseau d'assainissement du secteur de Puymorel

L'Agglo du bassin de Brive va procéder à la réhabilitation du réseau d'assainissement du secteur de Puymorel. Cette intervention importante va permettre de rénover un réseau ancien qui était un des points noirs du réseau saint-pantaléonnais.

La nouvelle canalisation a été posée en parallèle de l'existante sous la chaussée en partie droite. L'importance des travaux va induire une déviation des transports scolaires. L'axe sera fermé à la circulation pendant deux semaines, puis un alternat par feux tricolores sera mis en place courant décembre 2015.

La Communauté d'Agglomération a prévenu l'ensemble des riverains de ces dates d'intervention.

C'est le deuxième chantier d'importance que l'Agglo mène à Saint-Pantaléon-de-Larche après le renouvellement et le renforcement du réseau d'eau potable sur Mialat et les Nicoux.

Lorsque ces travaux d'assainissement seront achevés, la commune remettra à l'étude la réfection totale de la voirie.



TRAVAUX

Revêtement routier : programme trottoirs 2015

Adduction d'eau

Les travaux de revêtements routiers prévus au titre de l'année 2015 viennent de s'achever avec un renforcement supplémentaire au niveau de la VC1, coordonnés avec des travaux d'amélioration des réseaux d'eau conduits par l'Agglo.

Le programme routier 2015 de la commune comprenait six opérations pour un investissement de près de 100 000 euros. C'est l'entreprise SIORAT qui les a réalisées car elle est titulaire du Marché à Bon de Commande lancé par la commune pour les trois ans à venir.

Les chantiers ont concerné :

- la VC7 à Belotte avec des renforcements consécutifs au passage des transports scolaires ;
- la VC6 à Audeguil avec l'aménagement de poutres de rives et la reprise complète de l'assainissement de la route ;
- L'impasse de Renaudet en prolongement des travaux faits l'an passé par ERDF pour l'enfouissement des réseaux moyenne tension.

VC1 Réseau routier et réseau d'eau

Sur la VC1, le carrefour du 18 mai 1944 a été repris sur le site de Gumond. L'opération initialement prévue sur la VC1 s'élevait à 10 000 euros. Compte tenu des dégâts constatés à la suite de l'hiver une enveloppe supplémentaire de 20 000 euros a été décidée par le Conseil Municipal.

Avant d'effectuer ces travaux de revêtements sur le linéaire allant de Mialat aux Nicoux, la Communauté d'Agglomération a conduit une très importante opération de renforcement du réseau d'eau. La conduite d'eau de tout ce secteur a été renouvelée. Par ailleurs l'Agglo a mis en place en aval des sta-



L'entreprise SIORAT réalise les travaux de revêtements routiers.

bilisateurs de pression à la place des anciens réducteurs. Cette opération devrait résoudre en grande partie les difficultés d'alimentation et d'adduction en eau dont l'ancien Syndicat des eaux de l'Yssandonnais faisait état.

Trottoirs 2015 Bernou deuxième phase

A l'issue de ce programme de revêtement 2015, démarre immédiatement le 2^{ème} programme communal de rénovation des trottoirs. Cette opération 2015 est le pendant immédiat de celle de 2014 avec l'avenue Alexis Jaubert côté gauche en allant jusqu'au passage à niveau. Le lotissement du Pré haut sera également remis à niveau..

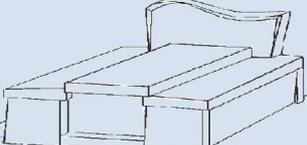
C'est donc la troisième opération qui touche les trottoirs sur le secteur de Bernou après l'impasse des Mines qui a été refaite par le lotisseur avant son transfert dans le domaine public.

TRAVAUX

Entreprise
HERNANDEZ
depuis 1954

TOUS TRAVAUX DE CIMETIERES

Monuments funéraires
Recouvrements
Entourages
Restaurations
Nettoyages
Gravures
Articles funéraires etc.



05.55.24.42.45 ou 06.48.26.60.86



C'propre
SIRET: 75391952100017

06 46 55 75 61
19600 St Pantaléon de Larche

Lavage vitres / nettoyage

Salle des fêtes : travaux de toitures

Alors que les travaux de mise en accessibilité des blocs sanitaires et du sas d'entrée battent leur plein, la salle des fêtes profite aussi de travaux de couverture. Si les joints de la rosace centrale ont déjà été refaits, le bandeau qui court sur les façades va être totalement retraité. Le matériau synthétique très employé à l'époque de la construction de cette salle va s'effacer au profit d'une belle ardoise posée au crochet, qui donnera outre une parfaite étanchéité un résultat esthétique sans comparaison avec l'existant. L'étanchéité supérieure et les surfaces seront également renouvelées.



Adoption de l'ADAP : Agenda d'Accessibilité programmée

La commune de Saint-Pantaléon-de-Larche a déjà intégré l'accessibilité dans l'ensemble des projets qu'elle conduit.

Cinq sites sont d'ores et déjà en chantier pour être mis en conformité avant la fin de l'année. L'ADAP de la commune a déjà été transmis aux services de la DDT.

groupes scolaires, l'église, la salle des mariages de la mairie, l'ensemble stade-vestiaires, tribunes, le bâtiment polyvalent Charles Ceyrac avec la bibliothèque et ses abords, en particulier les abords du bureau de poste.

La notion d'accessibilité est bien incluse dans le projet de restructuration de l'ensemble polyvalent qui prévoit l'aménagement en rez de chaussée d'une nouvelle cantine, à l'étage l'aménagement d'une bibliothèque agrandie et d'espaces polyvalents, également élargis grâce aux surfaces d'un appartement locatif qui va être restructuré. L'ADAP communal se déroulera jusqu'en 2019 pour des travaux d'accessibilité de 277 400 euros H.T.



Travaux d'accessibilité à la salle des fêtes

La délibération prise par le Conseil Municipal conclut un travail de plusieurs mois conduit par Madame Martine Jugie, adjointe au patrimoine, les élus avec l'appui de la société SOCOTEC. L'ADAP de la commune de Saint-Pantaléon-de-Larche concerne sept établissements recevant du public : les deux



Les Espaces verts en images ...



Plantation autour du bassin de rétention ZAC de la Nicomédie

Fleurissement d'hiver place G. Couloumy

Début des travaux du parc de Lestrade en images



Environnement

Le mot du président

Madame, Monsieur,

L'augmentation régulière des déchets depuis plus de 40 ans devient pour tous « un problème de société », qui nous oblige à changer nos comportements afin de trouver des solutions pérennes, qui allègent nos charges de collecte et de traitement et préservent les matières premières pour les futures générations.

Le SIRTOM s'est engagé dans cette voie depuis 2002 en développant le tri :

- par la construction et la gestion d'une déchèterie par canton.
- par la mise en place du tri sélectif dès 2004 (porte à porte et points d'apport volontaire).
- enfin, par des actions de sensibilisation et de responsabilisation avec en particulier l'introduction d'une incitativité (pour prendre en compte la production réelle des déchets) dans le calcul des cotisations.

Solidarité et anticipation ont toujours guidé la démarche des responsables du SIRTOM afin d'apporter le meilleur service, conforme aux prescriptions réglementaires (grenelle 1 et 2), innovant (incitativité) et en veillant aux conditions de travail de nos agents.

Aujourd'hui, même si nos résultats en terme de tonnages collectés d'ordures ménagères résiduelles baissent, nous réfléchissons pour améliorer notre organisation, notre fonctionnement et maîtriser nos dépenses, pour une stabilité de vos cotisations.

De nouvelles lois sont en cours de préparation – notamment pour les bio-déchets – qui devront très prochainement changer l'approche de la gestion des déchets et sa vision traditionnelle d'organisation.

Nous nous y préparons activement, en accompagnant l'expérimentation de la ville de Brive, sur deux quartiers urbains pour la collecte des bio-déchets – collecte qui deviendrait obligatoire en 2025.

Le SIRTOM est résolument engagé dans une démarche de développement durable respectueuse de notre environnement. Les résultats déjà obtenus sont la preuve de notre capacité collective à progresser encore.

Bien cordialement à Vous.



Y. Rappin

EVOLUTION DES DECHETS ENTRE 2009 et 2014

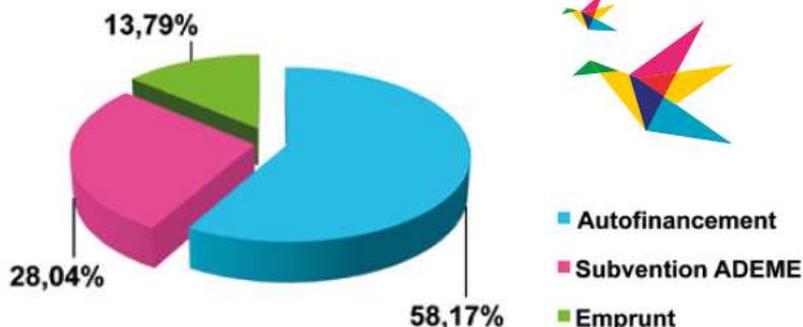
	Ordures Ménagères résiduelles	Collecte séparée des emballages et du papier	Collecte du verre	Déchèteries et encombrants	Σ	Coût/hab
2009	304 kg/habitant/an	29 kg/habitant/an	24 kg/habitant/an	189 kg/habitant/an	546 kg	93.93 €
2014	211 kg/habitant/an	54 kg/habitant/an	29 kg/habitant/an	225 kg/habitant/an	519 kg	84.25 €
% 2014/2009	- 30.59 %	+ 86.21 %	+ 20.83 %	+ 19.05 %	- 4.95 %	- 10.31 %
2014/2009	- 12 456 T	+ 4 588 T	+ 1 364 T	+ 9 512 T		
Moyenne Nationale (2014)	304 kg/habitant/an	48 kg/habitant/an	29 kg/habitant/an	206.5 kg/habitant/an	571 kg	95.23 €



2009 - 2014 : Comment ont été financés les investissements nécessaires?

Ce sont plus de 6,3 millions d'euros qui ont été mobilisés :

- 3 688 991 euros autofinancés
- 1 777 967 euros de subventions ADEME
- 874 700 euros d'emprunt



■ Autofinancement
■ Subvention ADEME
■ Emprunt



Ces investissements ont été nécessaires pour :

- une assistance à maîtrise d'ouvrage
- l'achat de bennes à ordures ménagères avec des lève-conteneurs automatiques et de polybennes
- la mise à niveau de bennes à ordures ménagères avec la fourniture d'un système de lève conteneur, d'identification embarquée et de GPS (géolocalisation spécifique ordures ménagères)
- l'acquisition et mise en place des bacs et des colonnes enterrées, semienterrées ou bacs à ascenseur
- l'étude de nouveaux circuits de collecte
- l'achat de logiciels informatiques pour la gestion des fichiers clients, la comptabilisation des données (remontées d'informations des levées des bacs ou des ouvertures des colonnes) et de leur facturation



EVOLUTION DES MONTANTS RECOUVRES



	Montant recouvré	Variations
2009	12 764 394 €	
2010	12 751 458 €	- 2 936 €
2011	12 587 036 €	- 164 422 €
2012	11 898 518 €	- 688 518 €
2013	11 698 929 €	- 199 589 €
2014	11 882 704 €	+ 183 776 €

Sur la période 2009-2014, vos gestes de tri ont permis **une baisse de plus de 12 456 tonnes d'ordures ménagères.**

Ce détournement de l'incinération revient à **une économie de 1 370 160 €** (soit 12 456 tonnes x 110€/tonne incinérée), utilisée dès 2012 et 2013 pour :

- l'investissement à hauteur de 36%
- la baisse des montants recouvrés en 2012 et 2013 soit 888 107 € (64%) afin d'améliorer le pouvoir d'achat de tous.

L'augmentation en 2014 provient de l'extension du tri sélectif en porte à porte (1 camion supplémentaire soit 8 nouveaux secteurs de tri).

Chiffres des comptes administratifs validés par la trésorerie

Le SIRTOM s'engage avec vous dans le compostage

Aujourd'hui les déchets fermentescibles représentent 36% des Ordures Ménagères Résiduelles, soit 40kg/hab/an de celles-ci.

Composter procure de nombreux avantages :

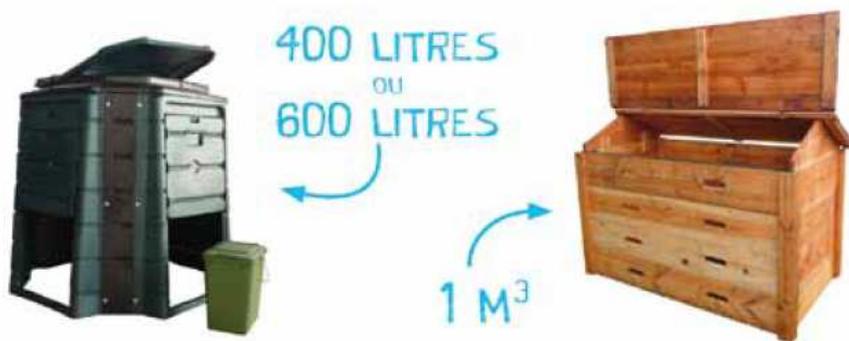
- Diminue le volume de vos conteneurs et vous permet de moins les sortir à la collecte, donc de réaliser des économies (TIEOM)
- Procure un compost (ou amendement) de qualité gratuit pour le jardinage domestique
- Réduit les nuisances des Ordures Ménagères Résiduelles

Le Sirtom vous propose :

- un **composteur** d'un volume au choix :
 - 400 litres en polypropylène* - participation financière : 20 € **
 - 600 litres en polypropylène* - participation financière : 30 € **
 - 1 m3 en bois Douglas - participation financière : 100 € **

*plastique recyclé et recyclable - **Règlement uniquement par chèque à l'ordre du Trésor Public

- un **bio-seau** pour transporter vos déchets de cuisine
- un **mélangeur** qui permet de retourner et d'aérer le compost
- un **guide** du compostage



La distribution des packs de compostage s'effectue :

- dans nos locaux administratifs
- dans les mairies hors Brive (inscription en mairie, auprès du Sirtom, ou en téléchargeant le formulaire sur www.sirtom-region-brive.net)



QUELQUES CONSEILS POUR DIMINUER LE MONTANT DE LA COTISATION

- ↳ **Sortir son bac plein.** Lorsqu'il est présenté à la collecte, c'est bien son volume total qui est comptabilisé
- ↳ **Trier plus** en déposant les déchets recyclables en vrac dans les contenants de tri et dans les déchèteries
- ↳ **Composter** les déchets fermentescibles



► N°Vert 0800 204 054

Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères
CS 11019 - Avenue du 4 juillet 1776 - 19315 BRIVE CEDEX - Tél. 05 55 17 65 10 - sirtom@sirtom-brive.fr
www.sirtom-region-brive.net

IDÉES REÇUES !



Il n'y a pas de facturation sur le tri des déchets recyclables. Les bacs individuels sont pucés et nous permettent uniquement de connaître les quantités de déchets triés et de vous informer en cas d'erreur de tri. Les emballages recyclables ne sont pas mélangés aux ordures ménagères et sont bien valorisés dans leurs filières respectives.

Calendrier des collectes 2016

JANVIER		FEVRIER		MARS	
vendredi	1	lundi	1	mardi	1
samedi	2	mardi	2	mercredi	2
dimanche	3	mercredi	3	jeudi	3
lundi	4	jeudi	4	vendredi	4
mardi	5	vendredi	5	samedi	5
mercredi	6	samedi	6	dimanche	6
jeudi	7	dimanche	7	lundi	7
vendredi	8	lundi	8	mardi	8
samedi	9	mardi	9	mercredi	9
dimanche	10	mercredi	10	jeudi	10
lundi	11	jeudi	11	vendredi	11
mardi	12	vendredi	12	samedi	12
mercredi	13	samedi	13	dimanche	13
jeudi	14	dimanche	14	lundi	14
vendredi	15	lundi	15	mardi	15
samedi	16	mardi	16	mercredi	16
dimanche	17	mercredi	17	jeudi	17
lundi	18	jeudi	18	vendredi	18
mardi	19	vendredi	19	samedi	19
mercredi	20	samedi	20	dimanche	20
jeudi	21	dimanche	21	lundi	21
vendredi	22	lundi	22	mardi	22
samedi	23	mardi	23	mercredi	23
dimanche	24	mercredi	24	jeudi	24
lundi	25	jeudi	25	vendredi	25
mardi	26	vendredi	26	samedi	26
mercredi	27	samedi	27	dimanche	27
jeudi	28	dimanche	28	lundi	28
vendredi	29	lundi	29	Mardi	29
samedi	30			Mercredi	30
dimanche	31			jeudi	31

Méfiez-vous !

MEFIEZ-VOUS ! MEFIEZ-VOUS !

Pas un jour, le matin, à midi ou le soir que sonne le téléphone...

Pas un jour que l'on vous propose de participer (bien sûr sans obligation d'achat) à une enquête...

Etes-vous propriétaires ? Quel moyen de chauffage avez-vous ? Voulez-vous faire des économies ?

J'en passe et des meilleures...

Votre maison est-elle bien isolée ?

Votre charpente a-t-elle été vérifiée ?

Vos moyens de communication sont-ils appropriés ?

Votre détecteur de fumée est-il installé ?

Et souvent tout cela sous couvert d'un soit disant label national, d'une recommandation de l'état, d'un accord avec votre municipalité.....FOUTAISES....

Ne vous laissez pas bernier par ces beaux parleurs, ces prometteurs de monts et merveilles, ces baratineurs patentés...

MEFIEZ-VOUS !

Certains vous certifient même que leurs experts, ceux qu'ils vont vous envoyer dès le lendemain, sont les plus aptes à vous prodiguer des conseils....

MEFIEZ-VOUS !

Permettez qu'à mon tour je vous donne un bon conseil (GRATUIT) ... MEFIEZ-VOUS !

Bon, vous ne pourrez pas dire qu'on ne vous a pas prévenus...

Ne vous inquiétez pas, même si vous raccrochez, même si vous n'acceptez pas leurs propositions, ils ne se seront pas vexés...

La preuve, ils vous rappelleront dans quelques temps pour vous faire de nouvelles ... propositions....

MEFIEZ-VOUS !

Michel CENDRA-TERRASSA.

PLU la supercherie

Les communes aujourd'hui doivent se battre pour survivre, coincées entre la baisse des dotations d'Etat, l'effacement de leurs partenaires financiers traditionnels et l'émergence d'une intercommunalité de plus en plus favorisée par le législateur.

Un des outils majeurs de développement va bientôt devenir inopérant. En effet la Loi ALUR de Madame Duflot transfère la compétence des PLU aux intercommunalités. Les Maires de l'Agglo ont fait valoir majoritairement leur veto et ont conservé cette compétence.

La commune de Saint-Pantaléon-de-Larche s'est donc lancée dans la révision générale de son PLU. Nous avons établi le bilan du PLU précédent et nous devons maintenant intégrer les objectifs du Grenelle de l'Environnement qui nous conduisent à sanctuariser et interdire à la construction les espaces naturels et agricoles. C'est un objectif que l'on peut partager. Nous devons également passer sous les fourches caudines du schéma de cohérence territoriale qui nous impose des règles de densité, de consommation d'espaces. Nous devons intégrer les objectifs du Programme Local de l'Habitat de l'Agglo, du Plan de Déplacement Urbain, du Plan de Prévention aux Risques d'Inondations et quelques autres dont je vous passe la liste longue comme un jour sans pain.

De ce cocktail, il ressort aujourd'hui que l'on cherche à nous imposer une réduction drastique des es-

paces constructibles alors que dans le même temps, on nous impose de construire toujours plus de logements sociaux. Nous sommes donc face à une vaste supercherie car le développement durable c'est respecter notre environnement, permettre l'épanouissement de chacun de nous mais c'est tout de même un développement, développement qui compte tenu de ces règles, devient très hypothétique.

Comment développer une commune quand on nous propose de diviser par dix les surfaces constructibles ? Quand on démultiplie les règles et les contraintes parfois contradictoires ?

J'invite toutes celles et ceux qui ont des projets de construction à les mettre en œuvre dans les meilleurs délais car demain nous serons certainement les spectateurs du développement toujours plus fort des métropoles. Nous aurons la faculté de jouir d'un environnement préservé et l'obligation de dire à nos enfants d'aller vivre et travailler ailleurs. Nous allons nous battre pour faire en sorte que d'ici 20 ans notre commune soit toujours prospère.

Le développement dont les communes ont pu bénéficier il y a 20 ou 30 ans, l'Etat cherche à nous en priver, à ruiner notre dynamisme. Même si nous sommes les premiers à vouloir préserver notre environnement, nous voulons aussi préserver toutes nos chances d'offrir à nos enfants des territoires d'avenir.

Alain Lapacherie



Un nouvel élan
pour Saint-Pantaléon-de-Larche

Expression du groupe « Un nouvel élan pour Saint-Pantaléon-de-Larche »

Le monde entier a été horrifié par les massacres commis à Paris le 13 Novembre par des barbares, des lâches qui se disent soldats mais qui attaquent aveuglément des innocents.

Il va falloir du sang-froid à la Communauté nationale pour ne pas céder aux solutions simplistes que certains proposent.

Notre avenir ne peut passer que par la **défense** inconditionnelle de nos **valeurs républicaines** : la **Liberté** (et en premier lieu celle de vivre en sécurité), **l'Egalité**, la **Fraternité** (dont on a pu voir qu'elle n'est pas un vain mot dans les moments difficiles) et la **Laïcité**.

Car quelles que soient nos différences ou nos éventuelles croyances, nous sommes tous des enfants de la **République** qui doit rester notre maison commune.

Retour sur des choix budgétaires

Il nous a été reproché, dans le dernier numéro de ce bulletin municipal, de chercher à provoquer une polémique sur l'aménagement du Parc de Lestrade.

Il convient de clarifier les choses. Il ne s'agit pas de provoquer une polémique mais de s'inquiéter de **l'usage de l'argent public**. Effectivement, nous nous préoccupons du coût de ce projet : **1,1 million d'euros** pour un parc d'environ **seulement 2 hectares** alors que la revue *la Gazette des Communes* du 02 Novembre dernier a présenté un article sur l'aménagement d'un parc urbain dans une commune de l'Ille et Vilaine, Saint-Jacques-de-la-Lande, d'une **très grande superficie de 45 hectares** (avec des cheminements piétons, de nombreux jeux pour les enfants et de nombreuses zones humides à préserver) pour un **budget de seulement 2,8 millions d'euros !!!** Vous pouvez retrouver cet article sur notre site internet...

Nous nous préoccupons du coût de cet aménagement car de **nombreux investissements restent à réaliser** sur notre commune. Ce projet est financé en partie par des subventions que la municipalité espère nombreuses, mais rappelons que les **subventions** ne sont rien d'autre que de **l'argent du contribuable**. Ce projet est financé également par les **économies** réalisées sur le budget de fonctionnement, par exemple en supprimant une des deux gratuités de salle pour les **associations** de notre commune. Le résultat ne s'est pas fait attendre. Dès cette année, la majorité des associations a supprimé une de ses soirées. C'est **autant d'animations en moins** pour Saint-Pantaléon-de-Larche...

Nous contacter :

Nos Conseillers Municipaux : Stéphane RAYNAUD (06 76 65 83 79), Catherine LECIGNE (06 81 89 65 04), Jean-Yves SCHRAMM, Brigitte NIRONI, Joël MASSIAS

Notre Conseiller Communautaire à l'Agglo : Stéphane RAYNAUD

Notre adresse mail : nouvelelan.saintpan@outlook.fr



notre page facebook : **un nouvel élan pour Saint-Pantaléon-de-Larche**

Notre site internet : <http://nouvelelanpourtspa.wix.com/un-nouvel-elan>

Vous avez également la possibilité de nous laisser un courrier à la mairie.

Le petit journal des nouvelles activités périscolaires

Suite à la présentation des nouvelles activités périscolaires mises en place depuis la rentrée 2014, les parents d'élèves ont exprimé le souhait d'avoir plus d'informations sur les activités mises en œuvre, pourquoi pas via un petit journal réalisé par un atelier périscolaire.

La demande a été entendue...L'équipe de rédaction du « Petit Journal des NAP » est heureuse de vous informer que vous pouvez retrouver le 1^{er} numéro en ligne sur le site internet de la commune <http://www.st-pantaleon-larche.correze.net/>

A bientôt pour le prochain numéro ...

LE PETIT JOURNAL DES NAP

Une nouvelle équipe pour un nouveau journal !

C'est le groupe des « ananas » qui aura le privilège de vous présenter la première édition de ce nouveau journal.

EDITO

« L'aventure est lancée, notre premier numéro du "Petit Journal des NAP" est enfin sorti. Il nous a fallu quelques heures de travail passionnant pour arriver à ce résultat. Nous espérons donc que vous y trouverez ce que vous cherchez : des informations sur l'actualité des écoles en ce qui concerne les activités périscolaires. Vous y trouverez aussi des sujets plus légers comme les jeux et devinettes.

Longue vie à ce journal.

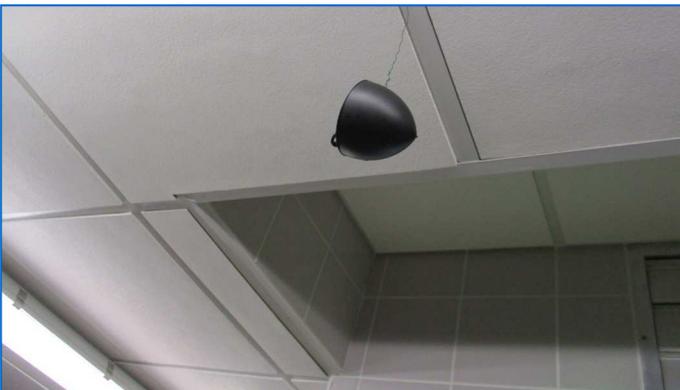
Et surtout, un peu d'indulgence pour nos jeunes apprentis journalistes qui ont mis beaucoup de cœur à l'ouvrage avec les maladresses liées à leur inexpérience mais...

Dans ce numéro :

- Les nouvelles activités périscolaires à l'école élémentaire de Bernou
- L'organisation en matérielle
- Et pendant ce temps là, à l'école du bourg ...
- Jeux

Rapporteurs : Salma, Clara, Wassim, Martin, Axel, Keryan, Joan, Samya, Ana, Mila
Photographes : Nathan, Justine et Jeanne

Détecteur de radon à l'Ecole de Bernou



La commune de Saint-Pantaléon de Larche est soucieuse de la santé de ses élèves et de son personnel, c'est pourquoi un détecteur de radon a été posé à l'école de Bernou.

Qu'est ce que le Radon ?

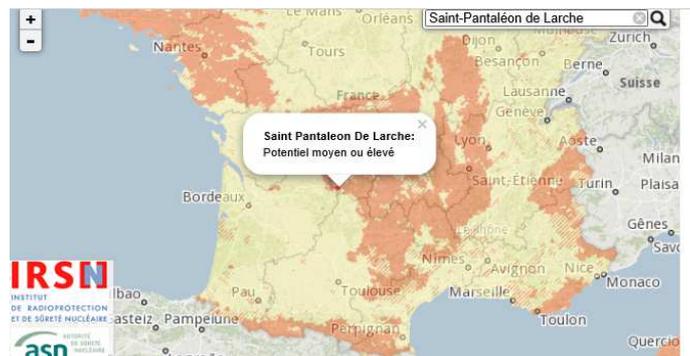
Le radon est un gaz radioactif qui provient de l'uranium naturellement présent dans la croûte terrestre. Le radon se trouve dans le sol, partout à la surface de la Terre. La quantité de radon dans le sol peut varier de façon importante d'un endroit à l'autre. Le radon peut aussi se trouver dans les eaux souterraines.

Le radon peut s'infiltrer dans les bâtiments, surtout par les fondations. Il peut parfois s'accumuler et atteindre des concentrations qui peuvent être dangereuses pour la santé. Comme c'est un gaz qui n'a pas d'odeur, de goût ou de couleur, il est impossible de le détecter par les sens.

Les communes à potentiel moyen ou élevé

Ce sont celles localisées sur les formations géologiques présentant des teneurs en uranium les plus élevées. Les formations concernées sont notamment celles constitutives des grands massifs granitiques français (massif armoricain, massif central, Guyane française...), certaines formations volcaniques (massif central, Polynésie française, Mayotte...) mais également certains grès et schistes noirs.

Dans les communes à potentiel radon moyen ou élevé, la proportion des bâtiments présentant des concentrations en radon élevées est plus importante que dans le reste du territoire. Les résultats de la [campagne nationale de mesure](#) en France métropolitaine montrent ainsi que plus de 40% des bâtiments de ces communes dépassent 100 Bq.m⁻³ et plus de 6% dépassent 400 Bq.m⁻³.



La restauration scolaire : le choix de la qualité

La commune de Saint-Pantaléon-de-Larche a fait depuis de longues années le choix de la qualité et du goût pour la restauration scolaire.

Les cantines des écoles de Saint-Pantaléon-de-Larche réalisent 450 repas par jour sur les deux sites de l'école du Bourg et de Bernou.

Depuis de longues années la commune a fait le choix de la qualité pour la composition des repas. En effet, ceux-ci sont conçus par le chef Patrick Demaison qui cuisine au Bourg et coordonne l'activité de la cantine de Bernou.

Un plan alimentaire régit l'élaboration des menus sur une période de 20 jours de cantine. Ce plan prend en compte les préoccupations diététiques qui sont une obligation en matière de restauration scolaire. Les quantités sont également établies précisément selon des normes nationales adaptées à chaque âge.

La commune a introduit les aliments « bio » dans ces menus depuis de longues années avant même que cela ne devienne le phénomène que nous connaissons aujourd'hui. Suite à une collaboration avec la chambre d'agriculture les approvisionnements en circuit court se développent. Si le pain provient toujours de la boulangerie locale, les œufs sont issus d'un élevage de la commune et des produits fermiers y sont régulièrement introduits qu'il s'agisse de viandes issues d'élevages locaux ou des fruits et légumes. Les menus font toujours la part belle aux produits frais.

Ainsi en novembre sur 70 plats servis 46 étaient frais, 21 surgelés, 2 étaient des produits secs comme les lentilles et une seule conserve a été servie.

Le chef s'attache à réaliser par exemple lui-même tous les potages qui sont faits maison. Régulièrement les enfants profitent des repas à thème pour découvrir des saveurs nouvelles comme le repas traditionnel « mique petit salé » du mois de novembre. Le repas de Noël sera aussi fidèle à la tradition



avec terrine de canard aux marrons, sauté de pintade et bûche.

Si la cantine de Bernou est déjà restructurée, la cantine du bourg le sera au cours de ce mandat. Elle devrait déménager en rez-de-chaussée du bâtiment polyvalent pour offrir deux salles de restauration aux enfants et des espaces de travail mieux adaptés pour le personnel.

Dans le cadre de ce projet le Conseil Municipal a fait le choix de poursuivre la confection des repas sur le site des deux écoles afin de limiter autant que possible les portages de repas avec surgélation des plats qui est préjudiciables au goût.

Bien entendu, ce choix du goût et de la qualité n'est pas répercuté sur le prix payé par les familles avec un prix unique des repas de 2,70 euros par enfant. La commune facture aux familles environ 50% du prix de revient des repas.

Les menus sont consultables mois par mois sur le site internet de la commune.

Quelques images du Téléthon



Samedi 3 octobre ce sont près de 300 personnes qui se sont rendues à la salle des fêtes pour la soirée Mique petit salé au profit du Téléthon.



Les belles sœurs, comédie d'Eric Assous, jouée par les Play-Mobiles de l'Amicale Laïque au profit du Téléthon



Vélo club Larchois



VTT



Randonnée pédestre



Lâcher de ballons

Le 10 de ST PAN en images au profit du Téléthon



Les dix kilomètres de Saint-Pantaléon, seconde course du challenge MLK, ont été remportés par David Morreau, pour la troisième année consécutive. Ils étaient 323 à prendre le départ de cette course qualificative pour les championnats de France, offrant un parcours composé de trois boucles. Une partie des bénéfices a été reversée au Téléthon.

VIE ASSOCIATIVE

La FNACA de Saint-Pantaléon de Larche a fêté ses 40 ans



LA FNACA de Saint-Pantaléon de Larche a fêté ses 40 ans. Après leur Assemblée Générale, les membres de la FNACA se sont rendus aux monuments aux morts pour commémorer l'armistice.

Bibliothèque en Fête

Un public nombreux est venu applaudir la Java des Gaspards qui a présenté pour la première fois sa nouvelle création : "Bonnes, femmes" réalisée spécialement pour "Bibliothèque en Fête".

Chacun a pu apprécier ce spectacle sur le thème de la Femme à la fois amusant et émouvant, parfois dérangeant où divers aspects de l'image de la femme ont été abordés au travers de textes et de chansons qui sortent des clichés habituels.



Lire et faire lire cherche des bénévoles



Enchantez votre quotidien, venez lire des histoires aux enfants avec lire et faire lire !

Depuis sa création en 1999, Lire et faire lire permet à des bénévoles qui interviennent dans 9 400 structures éducatives, partout en France, animés du désir de partager avec des enfants le plaisir de fréquenter les livres et d'entrer plus avant en littérature.

Parce que « Lire et faire lire » et ses deux réseaux porteurs, la Ligue de l'enseignement et l'UNAF (Union Nationale des Associations Familiales) sont plus que jamais persuadés que partager le plaisir de la lecture est une priorité éducative et culturelle. L'association se fixe pour objectif de permettre de bénéficier de séances de lecture avant leur entrée au collège.

Nous développons notre action auprès de la petite enfance afin que les tout-petits puissent avoir un premier contact avec les livres.

De plus, tous les enfants ont le droit d'avoir accès à la culture plus facilement. C'est pourquoi, nous souhaitons agir au sein des Instituts Médico-Educatif, le Secours Populaire et la Croix Rouge.

Pour atteindre cet objectif, l'association qui fête ses 15 ans cette année cherche à recruter de nouveaux bénévoles et de nouvelles structures éducatives.

Vous désirez consacrer une partie de votre temps aux enfants de votre région afin de leur permettre de développer leur goût et le plaisir pour la lecture ,

En devenant bénévole de Lire et faire Lire, vous contribuez à faire progresser la cause du livre et de la lecture tout en enchantant votre quotidien !

Connectez vous dès aujourd'hui au site internet de Lire et Faire lire, pour devenir bénévole-lecteur en Corrèze : www.lireetfairelire.org

Lire et Faire Lire, 4 impasse Pièce Saint-Avid — 19 000 Tulle
Tél. : 06.66.26.84.01 lireetfairelire@fal19.fr

Horaires d'ouverture du bureau de poste de Saint-Pantaléon de Larche



Lundi : 9 h 00 / 12 h 00 — 14 h 00 / 17 h 00
Mardi : 10 h 00 / 12 h 00 — 14 h 00 / 17 h 00
Mercredi : 9 h 00 / 12 h 00 - 14 h 00 / 17 h 00
Judi : 9 h 00 / 12 h 00 - 14 h 00 / 17 h 00
Vendredi : 9 h 00 / 12 h 00 - 14 h 00 / 17 h 00

Heures limites de dépôt : lettres et petits objets ; Colissimo ; Chronopost : 16 h 30

Campagne de sensibilisation aux risques ferroviaires



34 - 36 Avenue des Bénédictines - 87036 LIMOGES CEDEX
Tél. : +33 (0)5 55 31 13 79 - Fax. : +33 (0)5 55 31 17 86



Objet : Campagne de sensibilisation aux risques ferroviaires

Limoges, le 12 octobre 2015

Madame, Monsieur

La circulation des trains est régulièrement perturbée par la présence de personnes aux abords des voies. Outre les pertes de temps ainsi occasionnées au détriment des voyageurs, les personnes s'aventurant sur les emprises ferroviaires se mettent en danger.

Les risques encourus sont :

- la collision ou l'aspiration : un train peut percuter une personne. L'effet de souffle provoqué par le passage d'un train à grande vitesse peut aussi déstabiliser et aspirer quelqu'un.
- l'électrocution : alimentée à 1 500 V en courant continu, la caténaire est sous tension permanente. Cela équivaut à plus de 100 fois le courant domestique. Ce champ électrique intense impose donc de respecter une distance de sécurité minimale de 3 mètres.

SNCF engage une campagne de sensibilisation sur ces risques et vous adresse dans ce cadre quelques affiches. Je vous saurais gré de bien vouloir les diffuser dans vos locaux afin d'accroître l'efficacité de cette campagne.

Je vous remercie par avance de votre aide et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations respectueuses.

Le Directeur de l'EIC,

Fabrice LE GUILLOUX



ACCÈS AU RÉSEAU DES CARRIAGES EN FRANCE - ACCÈS AU RÉSEAU EN

VIGILANCE MAXIMALE AUX ABORDS DES VOIES

S'APPROCHER DES ABORDS DES VOIES
VOUS EXPOSE AU DANGER
ET PEUT PERTURBER
LA CIRCULATION DES TRAINS



Pour plus d'informations : www.sncf.com/fr/reportages

Prendre le train sur la commune



Adresse

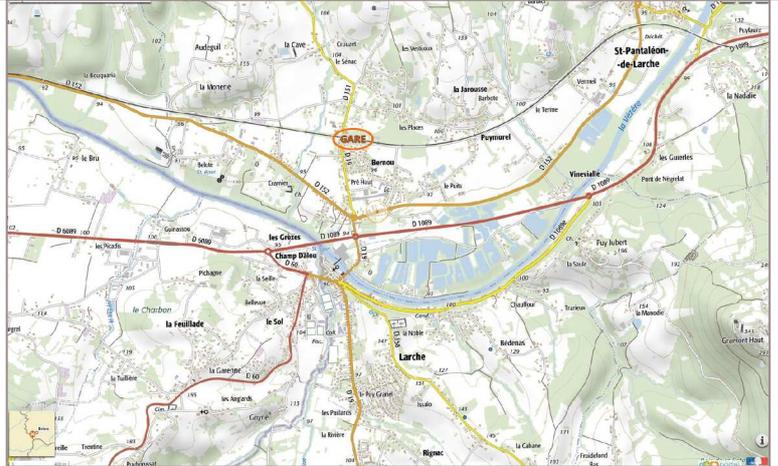
Avenue Alexis Jaubert, Bernou 19600 Saint-Pantaléon-de-Larche

Coordonnées GPS : **Latitude** : 45.13198 | **Longitude** : 1.415702



Accès

Par RD 19 depuis le rond-point de Bernou / rond-point déviation de Larche
700 m depuis l'école de Bernou | 1,1 km de puis Puymorel



Equipements – aménagements :

Une pancarte horaire (ligne TER Bordeaux – Périgueux – Brive de TER Aquitaine)

Pas de composteur de billets, mais une fois à bord en se manifestant, le contrôleur régularise

Pas de guichet car pas de bâtiment de gare, ni de distributeur de billet (*commander sur internet ou en guichet en gares de Brive ou de Terrasson au plus proche*)



Desserte(s) (horaires, sens) horaires valables du 13 décembre 2015 au 2 juillet 2016

TER Aquitaine n°865436 Brive (**18h08**) – Périgueux (**19h07**) – arrêt à Larche à **18h17**

Circule du Lundi au Jeudi et le Samedi

Temps de parcours : Brive – Larche = **9 min** ; Larche – Périgueux = 50 min

TER Aquitaine n°865413 Périgueux (6h23) – Brive (**7h22**) – arrêt à Larche à **7h13**

Circule du Lundi au Vendredi

Temps de parcours : Périgueux – Larche = **50 min** ; Larche – Brive = 9 min



Exploitant

Desserte par Région Aquitaine et TER Aquitaine – La halte est sur le périmètre gares de TER Limousin



Correspondances à Brive / à Périgueux

Arrivée à Périgueux à **19h07** :

- Le Buisson par TER Aquitaine (départ 19h13) du L au J & S – Agen (même horaire) les V et D
- Bordeaux par Intercités (départ **19h29**) TLJ.

Arrivée à Brive à **7h22** :

- Tulle par TER Limousin (départ 7h50) du L au **S**
- Limoges par TER Limousin (départ 7h33) du L au S
- Objat par TER Limousin (départ **7h25**) du L au V **! Correspondance désormais possible**
- Rodez par TER Midi-Pyrénées (**départ 7h32**) TLJ sauf S
- Aucune correspondance proposée pour la direction de Toulouse
- Paris-Austerlitz par Intercités (départ 8h) du L au S / (départ **8h00** depuis Brive) D et JF

JF = Jours Fériés. L = Lundi ; V = Vendredi ; S = Samedi ; D = Dimanche ; TLJ = tous les jours

Association Familles Rurales

L'association Familles Rurales du Canton de Larche bénéficiant de l'agrément centre social propose différents services :

✓ **Accueil information :** ce service permet d'avoir un ensemble d'information sur l'association et sur la vie locale du Canton de Larche (manifestation, acteurs locaux) mais également d'avoir un accès aux droits des usagers (point information CAF)

✓ **Service enfance jeunesse :** - Accueil de loisirs plus communément appelé « centre de loisirs » permettant d'accueillir des enfants de 3 à 17 ans

- Organisation de mini séjours avec les enfants
- Point informations jeunesse : nous proposons un espace ressource concernant l'emploi, la formation, la santé en direction des jeunes.

✓ **Service Parentalité :** propose une aide aux devoirs, des ateliers parents-bébés, des événements ponctuels appelés « apéro-parents » permettant d'être informé sur différents thèmes.

- Lieu Accueil Enfants Parents (LAEP) « La Luciole » : lieu permettant aux parents et aux enfants de se retrouver et de partager un moment agréable ensemble

✓ **Service Emploi orientation :**

- Accompagnement sur rdv



De Gauche à droite : Marine H, Amélie D, Lenny L, Sophie R, Peter S, Noémie R, Cyrille P, Aurore D, Mylène F, Ophélie R, Camille B, Nathalie D

- Les matinées de l'emploi
- Forum emploi
- Permanences : mission Locale, BGE, les Sages en Limousin...

✓ **Activités de loisirs pour tous :** activités culturelles, sportives et artistiques. Des animations locales sont également proposées.

✓ **Espace multimédia :** une salle dédiée au multimédia est à disposition du public pour bénéficier d'un accompagnement pour l'emploi mais également pour des recherches personnelles.

Les nouveautés

Changement au niveau de la direction, certain n'ont pas encore fait connaissance, vous pourrez désormais rencontrer Madame Nathalie Doise qui remplace depuis septembre Madame Karine Machat.

L'association a déménagé fin octobre pour pouvoir vous accueillir dans ses nouveaux locaux plus spacieux et lumineux au 7 place du 8 mai à Larche au-dessus de la crèche.

Un cyberspace a vu le jour il y a peu de temps pour vous permettre de réaliser vos démarches administratives ou tout simplement pour des cours d'informatique.

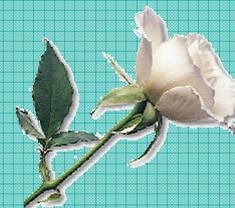
Une boîte à idées à l'accueil de l'association est mise à disposition afin de faire des propositions pour que cette dernière prenne en compte vos avis .



De nouveaux horaires

Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30
Lundi, mardi et jeudi de 15h00 à 18h00
Samedi (1^{er} du mois) de 9h00 à 12h00

État Civil



DÉCÈS

Madame Marguerite Suzanne LAFARGE épouse BAUDONT	le 15 septembre 2015
Monsieur Jean Roland Guy ABADIE	le 7 octobre 2015
Monsieur Pascal Georges THOMAS	le 1 ^{er} octobre 2015
Madame Ginette MONTBOEUF épouse FROIDEFOND	le 20 octobre 2015
Alba BOSREDON	le 10 octobre 2015
Monsieur Alain Hubert CHARISSOUX	le 26 octobre 2015
Madame Liliane Marie Josette STIELER épouse BROS	le 13 novembre 2015

MARIAGE

24 OCTOBRE 2015	Matthieu SAINTURETTE et Elodie STANISLAWSKI
24 OCTOBRE 2015	Thierry HERVIEU et Corinne LENTSCH

NAISSANCE

SCALICI	Anna	23/09/2015	De Jonathan SCALICI et Nathalie GOMES DA CUNHA
REGNIER	Lina Alice Luce	25/09/2015	De Loïc REGNIER et Karine BLONDEL
TAZI	Lina	26/09/2015	De Nasroallah TAZI et Ouafae BSISS
BRUN	Nessy Mia Silly Bridgette	27/10/2015	De Betty BRUN
KOMUS	Revan	28/10/2015	De Faik KOMUS et Dilek KILINC
NARAYANASSAMY	Louane	03/11/2015	De Willy NARAYANASSAMY et Johanna TURPIN
NIVET	Adrien	08/11/2015	De Eric NIVET et Nathalie GELEZ
FRADIN	Sacha Jules	16/11/2015	De Arnaud FRADIN ET Céline LAMARQUE

Permanence point CAF pour l'année 2016



Mairie de St Pantaléon de Larche :
permanence avec Camille

- Vendredi 8 janvier de 9h00 à 12h00
- Vendredi 5 février de 9h00 à 12h00
- Vendredi 4 mars de 9h00 à 12h00
- Vendredi 1^{er} avril de 9h00 à 12h00
- Vendredi 6 mai de 9h00 à 12h00
- Vendredi 3 juin de 9h00 à 12h00



Le Service Militaire Volontaire SMV

Depuis le 1er juillet 2015, le ministère de la Défense met en place le Service Militaire Volontaire (SMV). Ce nouveau dispositif vise à préparer les jeunes à un futur emploi et s'adresse à tous les citoyens français, hommes et femmes, de 18 à 25 ans, peu ou pas diplômés et résidant en métropole.



Ce service militaire volontaire a pour but de dispenser à des **volontaires stagiaires** une formation militaire, une formation civique et morale ainsi qu'une formation professionnelle. Le SMV n'a pas vocation à former des combattants mais à faciliter l'accès de ces jeunes stagiaires à la vie professionnelle.

Le stagiaire volontaire s'engage pour un contrat de 6 mois minimum et 12 mois maximum. Durant cette période :

- Il perçoit un salaire net de 313 €/mois
- Il prépare le permis de conduire B
- Il passe l'attestation de prévention et secours de niveau 1 (PSC1)
- Il bénéficie :
 - D'une remise à niveau scolaire
 - D'une formation professionnelle dans le domaine du bâtiment, de la restauration ou de la prévention et de la sécurité...
 - D'une aide à la recherche d'un emploi.

Le SMV accueille aussi des **volontaires techniciens**, à la recherche d'une première expérience professionnelle. Titulaires au minimum d'un CAP, ils ont vocation à exercer une fonction d'aide-moniteur auprès des volontaires stagiaires pendant une année voir deux. Ils perçoivent une rémunération de 675€/mois.

Les dossiers de candidatures sont téléchargeables sur :

www.defense.gouv.fr/smv



316 rue du Moulin
19600 ST PANTALEON

**COUVERTURE
CHARPENTE
PRAT**

sarl.ccpf@orange.fr

05.55.87.73.74

A SAVOIR

Les services à la Personne dans votre région

Tree Services



Corrèze

Proches de chez vous

Ménage Repassage Vitres Courses Bricolage

Jardinage Informatique Internet Administratif

Surveillance Gardiennage de votre maison

32 rue de Lestrade - 19600 SAINT PANTALEON de LARCHE

05 55 87 09 82 - 06 19 45 19 52

Courriel : treeservices19@treeservices.fr

Site : www.treeservicescorreze.fr

Agrément préfectoral : N/010211/F/019/5/002

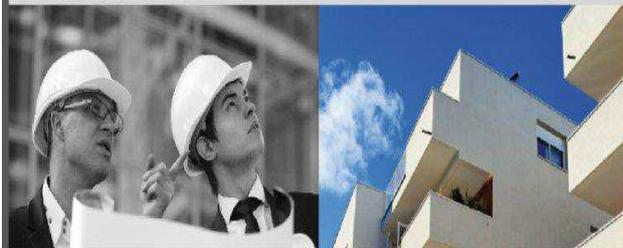


CESU préfinancé accepté

Crédit d'impôts -50 %



SEBTP
CONSTRUCTION



GROS-OEUVRE -

ENTREPRISE GENERALE DU BATIMENT

TRAVAUX SERVICES

SEBTP CONSTRUCTION

www.sebtp-construction.fr

Siège Social : 16 Avenue Thiers - Brive

Dépôt : Belotte - St-Pantaléon-de-Larche

- 05 55 85 36 69 -

COUVERTURE - ZINGUERIE - DALLES ALU
DEMOUSSAGE

BERNARD CAUSSE

17, ZA de LESCURADE
19600 St CERNIN de LARCHE

Tél. 05 55 22 94 22

Fax: 05 55 22 94 23

email: couverture.causse@wanadoo.fr



Les CARRELEURS
Ci P du
BRIVE

- ◆ CARRELAGE
- ◆ DALLAGE
- ◆ CERAMIQUES INDUSTRIELLES

Le Roc - 19600 St-PANTALEON-DE-LARCHE ☎ 05 55 85 49 01
E-mail carreleurdupaysdebrive@orange.fr Fax 05 55 85 20 67



GARDEN PISCINE¹⁹

Piscine - Maçonnerie
Conception paysagère
& Design d'espace

De la conception à la réalisation en passant par la mise en service et la maintenance, l'équipe répond à vos besoins pour tous les types de piscines et de maçonneries paysagères (dallages, murs, clôtures, garages,...)

55, rue Jean Baptiste Corot
19600 Saint Pantaléon de Larche

Tel: 0555853676 Port: 0646861033
www.garden-piscine-correze.fr